

Les finances

Quelques infos pratiques

Le contrat d'hébergement contient une clause engageant chaque Résident à prendre un minimum de 20 déjeuners par mois à notre restaurant. Ceci garantit à chacun une alimentation saine et équilibrée, et permet aussi de maintenir un lien social constant, notre restaurant étant véritablement le "poumon social" de notre établissement.

Chaque Résident s'engage à payer une redevance mensuelle (voir ci-dessous la différence entre redevance et loyer) ainsi que les repas qu'il choisira de prendre à notre restaurant, ou de se faire livrer chez lui, dans son pavillon.

Les redevances sont payables anticipativement à la réception de la facture mensuelle éditée en chaque début de mois.

Les repas sont payables sur la même facture mensuelle, les repas pris au cours d'un mois étant facturés en début de mois qui suit.

En fonction du niveau de leurs ressources, certains Résidents peuvent bénéficier de l'APL ou aide au logement.

Notre Village Retraite n'offre certes pas de luxe tapageur de certaines résidences créées par de grands groupes commerciaux. Notre atout, c'est un environnement sain, calme, en pleine nature, et loin de toutes les nuisances telles que bruit, pollution, délinquance : un charme campagnard et convivial, en toute simplicité, mais sans rien sacrifier au niveau du confort, de l'hygiène et de la sécurité.

Que comprend la redevance ?

Sont compris dans la redevance : le loyer, toutes charges communes du Village Retraite, et l'accès à tous les services de l'établissement (animations, téléalarme, dépannages).

Il reste donc à la charge du Résident que :

- l'électricité (le compteur d'électricité est ouvert au nom de chaque Résident)
- les repas
- l'assurance habitation
- la ligne téléphonique fixe / la box internet
- l'eau



Livraison de repas à domicile

La qualité de notre cuisine nous a amenés à faire profiter de nos bons repas à bon nombre de personnes vivant dans notre région. Nos deux véhicules frigorifiques livrent tous les jours à nos clients extérieurs les mêmes repas que ceux servis dans notre restaurant.

Nos services

Restaurant

Ouvert tous les jours de l'année, midi et soir, nous proposons à nos résidents des repas sains et équilibrés, cuisinés en interne avec un maximum de produits frais locaux. Notre Chef et son équipe mettent tout en oeuvre au quotidien pour satisfaire les goûts et envies de nos Résidents.

Nous réalisons régulièrement des repas de fêtes, et nos Résidents nous sollicitent pour leurs repas de fêtes ou réunions de famille.

Téléalarme

Nous avons mis en place une permanence téléphonique 24h./24, 365 jours par an. Tous nos résidents disposent d'un téléphone d'alarme muni d'un déclencheur leur permettant de nous contacter à tout moment. Ce système garantit sécurité et assistance, avec un temps de réaction extrêmement court, de jour comme de nuit.

Animations

Il y a tous les jours quelque chose à faire au Village Retraite: intérieures ou extérieures, nos animations proposent un très large panel d'activités, pour tous les goûts, sans aucune obligation de participation. Elles permettent un maintien de l'autonomie et du lien social, et chaque Résident peut y exprimer ses envies sa créativité et ses talents.

Certaines animations sont organisées par nos Résidents eux-mêmes, leur permettant de partager leur savoir et leurs expériences.

Assistance / Dépannage

Nous proposons à nos résidents une assistance dans les domaines suivants ; domestique (dépannages quotidiens, électricité, plomberie, montage de meubles, ...).

Médical

Notre établissement n'est pas médicalisé.

Cependant, un médecin consulte en interne tous les jeudis.

Une maison médicale a ouvert à Luçay-le-Mâle. Deux médecins généralistes et un dentiste seront bientôt rejoints par d'autres praticiens libéraux. Trois infirmières libérales dispensent chaque jours des soins à ceux qui en ont besoin.

Aide à domicile

En partenariat avec plusieurs associations spécialisées, des aides à domicile assistent les Résidents qui en ont besoin dans leurs tâches quotidiennes (ménage, lessive, toilette, sorties, courses, ...).

Et bien d'autres encore ...

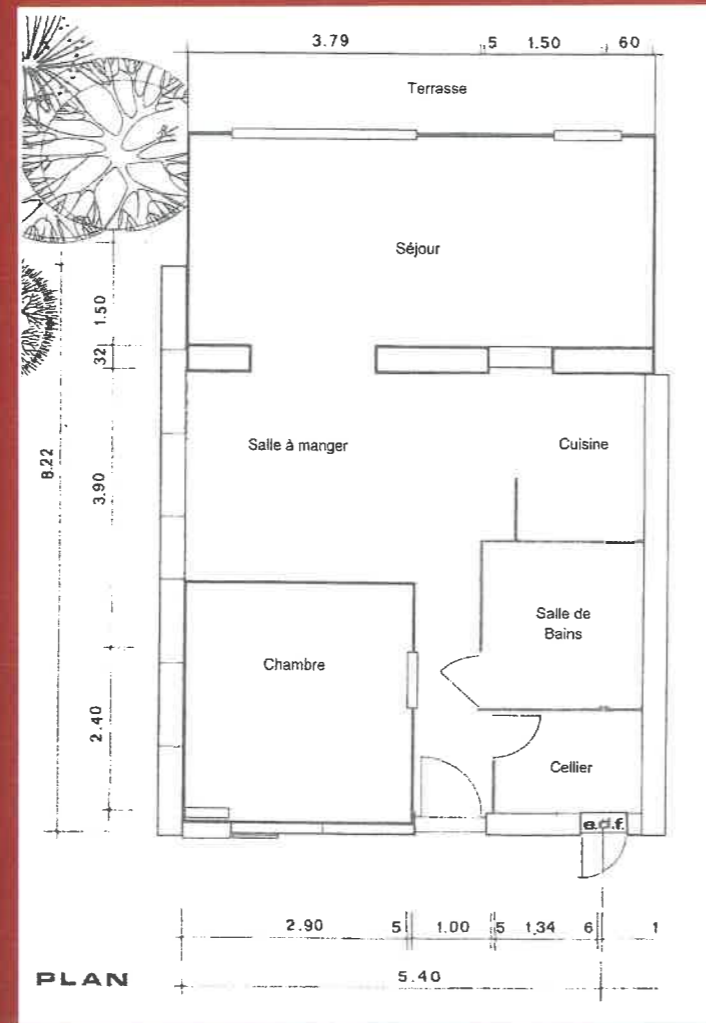
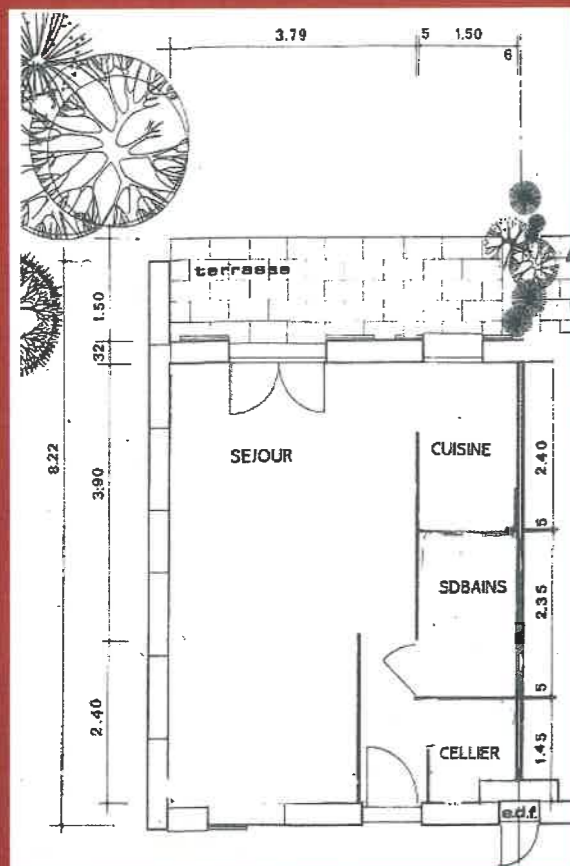
Minibus, sorties dans le cadre des animations, sans oublier notre présence quotidienne et bienveillante auprès de tous nos résidents. Par ailleurs, le Village propose des boxes à la location ainsi que des espaces de jardinage dans la limite des disponibilités.

Nos logements



Pavillon F1 bis

Pavillon Mini F3



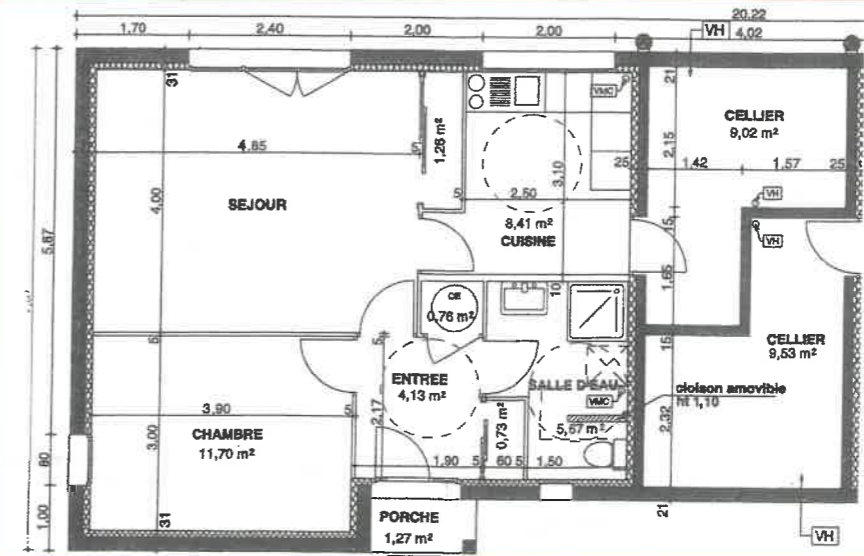
Retrouvez les programmes de toutes nos animations sur www.village-retraite.org

La vie au Village retraite : Joie de vivre, Animations, Fêtes, Convivialité, Sécurité, Respect, ...

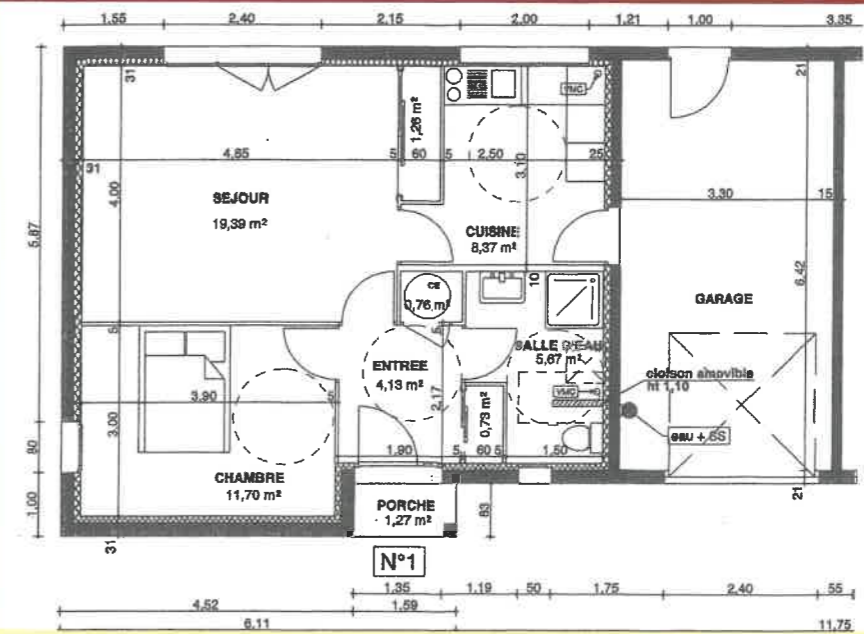
Le Village Retraite Esprit Soleil n'est pas un magnifique cadre naturel, verdoyant et calme : c'est aussi un bel esprit de convivialité, que des mots ne peuvent transcrire. La restauration et les animations sont au coeur de cette belle ambiance et c'est pourquoi nous attachons une attention toute particulière à proposer des activités fréquentes, variées, permettant à chacun de prendre du bon temps et aussi s'exprimer. Tout cela dans le respect des aspirations et des envies de chacun, et suivant la règle permanente et immuable : tout est proposé, rien n'est imposé.



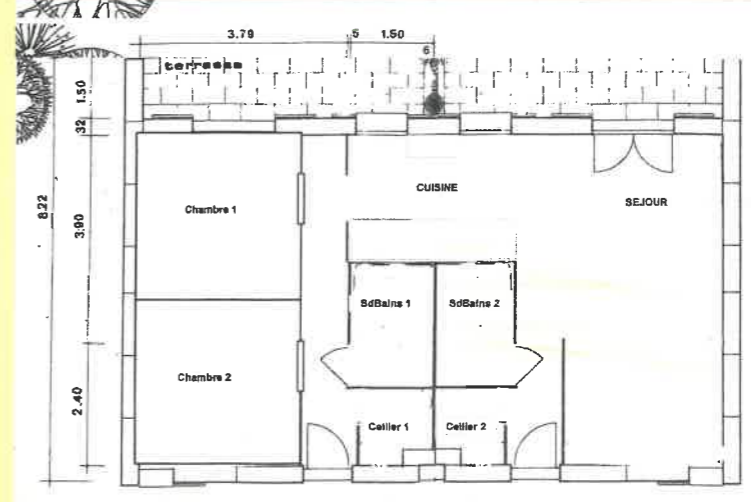
Pavillon F2 avec cellier



Pavillon F2 avec garage



Pavillon F3



Nos 73 pavillons actuels

51 Pavillons F1bis 36 m²

2 Pavillons F1bis 36m² + véranda 8 m²

1 Pavillon F2 PMR (Personne à Mobilité Réduite) 54 m²

6 Pavillons "Mini F3" 52 m²

3 Pavillons F2 54 m² "panoramiques"

2 Pavillons F2 62 m² (avec cellier)

4 Pavillons F2 72 m² (avec garage attenant)

4 Pavillons F3 72 m² (2 chambres)

Nos 11 futurs pavillons

Nous travaillons sur un projet d'extention de notre Village Retraite.

Cette extention, contiguë et intégrée au Village Retraite actuel, se composera de :

4 Pavillons F3 72 m² (2 chambres) + garage

7 Pavillons F2 51 m² sécurisés 51 m²

Tous ces pavillons seront au normes PMR (Personne à Mobilité Réduite).

